

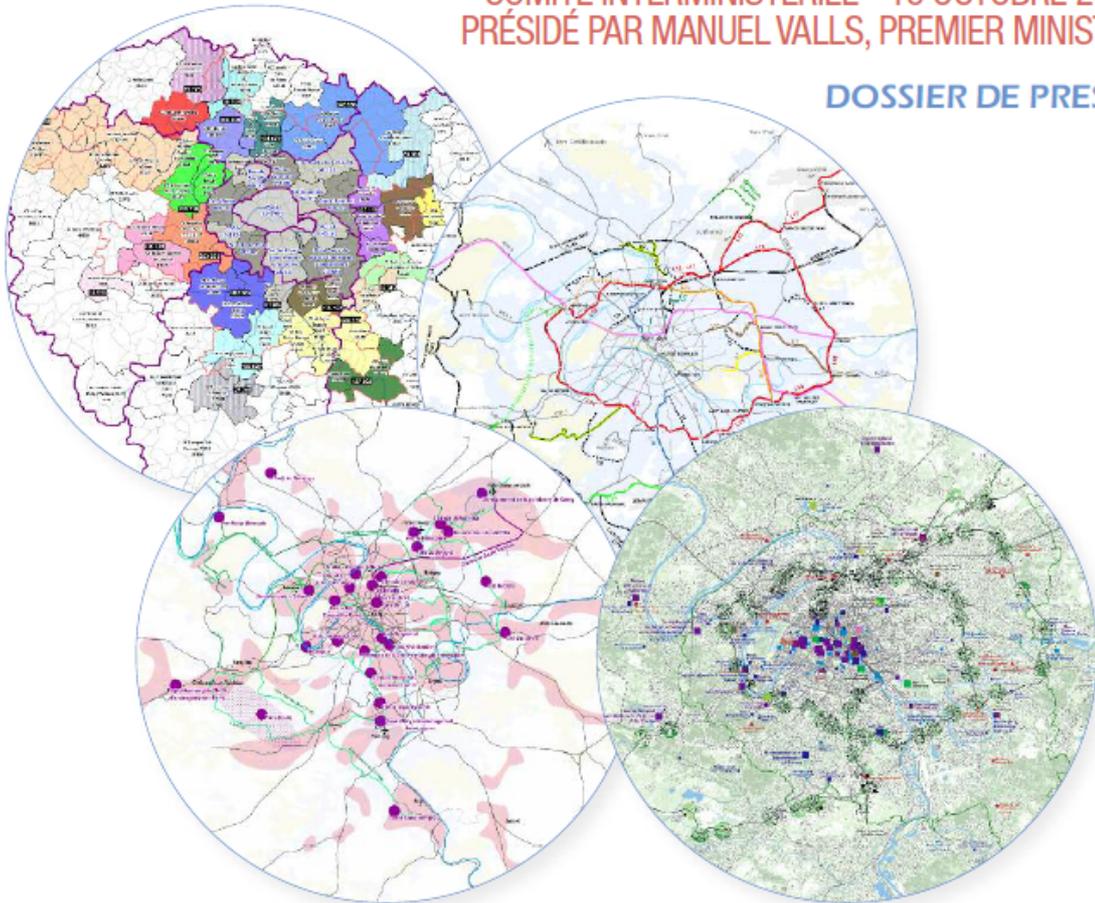


PREMIER MINISTRE

# GRAND PARIS, capitale du 21<sup>e</sup> siècle

COMITÉ INTERMINISTÉRIEL - 15 OCTOBRE 2015  
PRÉSIDÉ PAR MANUEL VALLS, PREMIER MINISTRE

DOSSIER DE PRESSE



*Annexe III*  
*Bilan d'avancement des mesures des comités interministériels*  
*du Grand Paris des 13 octobre 2014*  
*et 14 avril 2015*

## Annexe III

*Bilan d'avancement des mesures des  
comités interministériels du Grand Paris  
des 13 octobre 2014  
et 14 avril 2015*

## AXE 1 – Moderniser et développer le réseau de transports en commun, remettre à niveau le réseau routier

Mesures en cours	Point d'avancement
<b>Le Grand Paris Express</b>	
<p><b>Grand Paris Express</b> : Poursuivre la mise en œuvre des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ligne 14 de Saint-Denis, vers le nord, à Orly, vers le sud,</li> <li>- ligne 15 en rocade,</li> <li>- ligne 16 sur l'Est,</li> <li>- ligne 16/ 17 en direction de Roissy</li> <li>- ligne 18</li> </ul>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite des acquisitions foncières</li> <li>- Prolongement ligne 14 nord : tunnelier en action</li> <li>- Ligne 15 sud : travaux préparatoires lancés</li> <li>- Signature d'un prêt de la Caisse des Dépôts et de la BEI de 4Md€ dont une 1ère tranche de 1Md€ de prêts croissance verte (au taux du livret A plus 0,75 %, soit actuellement 1,75%)</li> <li>- 800 M€ de dépenses en 2015 par la SGP</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Début des travaux de construction des gares</li> <li>- Validation des dossiers d'investissement de toutes les lignes avant la fin de l'année 2015</li> <li>- Enquêtes préalables aux Déclarations d'Utilité Publique lancées avant fin 2016 pour toutes les lignes du GPE</li> <li>- Mise en service du prolongement de la ligne 14 à Mairie de Saint-Ouen en 2019</li> </ul>
<b>Le Plan de Mobilisation pour les Transports</b>	
<p><b>Assurer le financement des opérations du Plan de Mobilisation pour les Transports</b></p>	<p><b>Réalisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CPER Ile-de-France 2015 – 2020 signé le 9 juillet 2015 permet un investissement de 7.5 Mds dans les transports collectifs urbains (tous financeurs confondus)</li> <li>- Validation par le Conseil de Surveillance de la Société du Grand de sa participation pour plusieurs opérations majeures (schéma directeurs des RER, ligne 11...) sa participation financière aux opérations du Plan de Mobilisation</li> </ul>
<p><b>Renforcer le réseau de métro existant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prolongement de la ligne 4 au sud (Montrouge, Bagneux)</li> <li>- Prolongement de la ligne 12 au nord (Aubervilliers)</li> </ul>	<p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en service en 2019 pour la ligne 12</li> <li>- Mise en service 2020 pour la ligne 4</li> </ul>

<p><b>Renforcement des lignes RER existantes :</b> travaux d'amélioration des RER A, B, C et D</p>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des RER A, B, C et D en cours</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuites de la mise en œuvre des schémas directeurs des RER A, B, C et D</li> </ul>
<p><b>Prolongement et création de nouveaux tramways :</b> prolongements T1 à l'ouest, T1 à l'Est, T3 porte d'Ansières, T6 Chatillon-Viroflay, T7 Villejuif-Juvisy phase 2, T9 Paris-Orly-ville, T10 Antony-Clamart</p> <p>T4 : calendrier de prolongement du tramway T4 sera tenu, permettant d'achever l'infrastructure en 2018.</p> <p>Tram-Train Massy-Evry, tangentiels Nord et Ouest</p>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tramway 6 et Tramway 8 en service</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en service progressive des projets en cours d'étude ou de travaux</li> </ul>
<p><b>Le projet CDG-Express</b></p>	
<p><b>Charles-de-Gaulle Express :</b> Un coordonnateur interministériel sera nommé pour s'assurer de la réalisation dans les délais du projet CDG-Express.</p>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nomination de Vincent Pourquery de Boisserin comme coordonnateur interministériel le 3 novembre 2014</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Publication de l'ordonnance et transformation de la société d'étude en société de projet début 2016</li> <li>- Enquête publique au premier semestre 2016</li> </ul>
<p><b>L'offre de transport</b></p>	
<p><b>Améliorer le niveau de service offert :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Investir dans le matériel roulant</li> <li>- Accroître l'offre de transport</li> </ul>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouveaux contrats pluriannuels STIF/RATP et STIF/SNCF validés lors du conseil du STIF le 7 octobre, et par les conseils d'administration de la SNCF et la RATP représentant au total 20Md€</li> </ul>
<p><b>Utiliser les (nouvelles) infrastructures pour le déploiement numérique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déployer la 4G sur l'ensemble du métro et du RER</li> <li>- Offrir un accès sans fil à très haut débit dans les principales gares franciliennes</li> </ul>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation par les opérateurs des actions opérationnelles au comité de pilotage du NGP de septembre</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de la stratégie "digitale" de la SGP lors du prochain Conseil de Surveillance de 2015</li> </ul>
<p><b>Les autoroutes</b></p>	

<p><b>Poursuivre la remise à niveau des autoroutes et voies rapides en Ile-de-France</b></p>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En cours, 15M€ ont été prévus d'ici fin 2015 pour nettoyer et remettre à niveaux les autoroutes, notamment pour l'accès aux aéroports (20 000 tonnes de déchets ramassées)</li> <li>- Reprise des chaussées de l'A6 entre Evry et Fleury-en-Bières (55 M€ investis pour une baisse du bruit de 10 dB) et sur l'A104 en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise</li> <li>- Travaux de requalification lourde de l'A1 achevés en octobre 2015</li> </ul> <p><b>Prochains étapes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation accrue des CRS</li> <li>- Sensibilisation des acteurs de la filière déchets</li> <li>- Poursuite du programme de modernisation des tunnels routiers</li> </ul>
<p><b>Moderniser les autoroutes en améliorant l'environnement et le cadre de vie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre du volet routier du CPER (opérations de réduction des nuisances, d'amélioration de desserte et de traitement de points noirs de congestion)</li> <li>- Programme prioritaire de voies dédiées aux bus pour partager l'usage des autoroutes et voies rapides franciliennes (A1, A3, A6, N104, A10, N118, A12),</li> <li>- Moderniser la gestion dynamique du trafic</li> </ul>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Voie dédiée aux bus sur A6a mise en service en juin 2015</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature de la convention de financement pour l'opération de réaménagement du Pont de Nogent et début des travaux</li> <li>- Poursuite des travaux de mise en place d'une régulation d'accès sur A86 et A6</li> </ul>

## AXE 2 – Relever le défi du logement

Mesures en cours	Point d'avancement
<p><b>Mobiliser de manière très volontariste les possibilités existantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réorganiser les établissements publics fonciers et d'aménagements de l'État,</li> <li>- Opérations d'intérêt national (OIN),</li> <li>- Cession des fonciers publics</li> </ul>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transformation de l'AFTRP en « Grand Paris Aménagement » par décret n° 2015-980 du 31 juillet 2015</li> <li>- Fusion des EPF au 31/12/2015 (décret du 12 mai 2015)</li> <li>- Tenue des « Ateliers territoriaux du Grand Paris du logement »</li> <li>- Un dispositif de cessions de parcelles de l'État avec de décotes pleinement opérationnel pouvant aller jusque la gratuité, représentant 10 % à 15 % de la production annuelle des logements en IDF</li> </ul>
<p><b>Outils nouveaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide aux maires bâtisseurs</li> <li>- Procédure intégrée pour le logement pour réduire les délais administratifs</li> </ul>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide aux maires bâtisseurs : dispositif opérationnel : décret publié le 24 juin et arrêté d'application le 23 septembre. Un mécanisme similaire d'aide « aux territoires bâtisseurs » a été mis en place par le Conseil régional dans le cadre du CPER, et validé par la délibération du 18 juin 2015</li> <li>- Procédure intégrée pour le logement: décret publié en février 2015</li> </ul>
<p><b>Accompagner les collectivités dans la rénovation de l'habitat existant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appel à projet contre l'habitat indigne</li> <li>- Opérations spécifiques pour les copropriétés dégradées emblématiques d'intérêt national</li> </ul>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appel à projet contre l'habitat indigne : 16 conventions de mise en œuvre d'ores et déjà signées et 3 en cours avec les 19 collectivités retenues</li> <li>- Opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN) à Clichy-sous-Bois créée et première convention avec les partenaires signée le 7 juillet 2015 pour le quartier du Bas-Clichy</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ORCOD-IN Grigny 2 : décret attendu début 2016</li> </ul>

<p><b>Programme national de renouvellement urbain :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'achèvement des opérations du PNRU</li> <li>- Identifier les opérations d'intérêt régional en complément des nationales</li> <li>- La convention spécifique entre l'ANRU et la SGP visant à inscrire certains projets de gare du Grand Paris dans les projets de renouvellement urbain et en précisant les modalités de mise en œuvre.</li> </ul>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste des 43 opérations d'intérêt régional actées dans le CPER Ile-de-France signé le 9 juillet 2015, en sus des 59 opérations nationales de l'ANRU en Ile-de-France</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Engager avec les élus les démarches pour définir précisément les opérations, et permettre l'élaboration d'un projet de plan de financement global impliquant l'État, la Région mais aussi les différentes collectivités territoriales infra-régionales et les bailleurs sociaux.</li> <li>- Signature de la convention avec la SGP</li> </ul>
<p><b>Généralisation des contrats de mixité sociale avec les communes carencées SRU :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Généraliser la signature de contrats de mixité sociale et, en tous cas, exiger de toutes les communes carencées la signature d'un contrat de mixité sociale permettant d'identifier les moyens mobilisés par la commune pour atteindre son objectif de rattrapage.</li> </ul>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 40 communes carencées, 17 contrats déjà signés au 30 juillet 2015</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature des 23 contrats restants</li> <li>- Mise en place de conventions de stratégies foncières avec l'établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) pour les communes carencées</li> </ul>

## AXE 3 – Renforcer l’attractivité internationale et l’innovation, soutenir l’emploi

Mesures en cours	Point d’avancement
<b>Faciliter l’implantation d’entreprises étrangères</b>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Comité francilien de l’attractivité a été installé par le Préfet de région d’Ile-de-France et la Directrice générale de Business France le 8 juillet 2015. Les travaux des 4 groupes de travail ont été lancés en septembre 2015</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prochain Comité francilien de l’attractivité d’ici la fin 2015</li> </ul>
<b>Développer la marque « Grand Paris »</b>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En cours dans le cadre du groupe de travail du comité francilien de l’attractivité pour aboutir à une marque unique</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recenser les projets entraînés par la mise en œuvre du Grand Paris et finançables par des investisseurs étrangers</li> <li>- Assurer la promotion du Grand Paris et de ses projets, auprès des investisseurs internationaux</li> </ul>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recensement des projets susceptibles d’être cofinancés par des investisseurs internationaux réalisé avec le ministère de l’économie, la Caisse des Dépôts, Paris Ile-de-France Capitale Economique et la Préfecture d’Ile-de-France</li> <li>- Nomination d’un conseiller diplomatique auprès du Préfet de région d’Ile de-France, pour mieux promouvoir le Grand Paris et ses projets à l’international avec l’ensemble des partenaires de l’Etat</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour commune des éléments marketing du Grand Paris</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structurer une offre de financement « Grand Paris » pour les investisseurs internationaux</li> </ul>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En cours d’étude</li> </ul>
<b>Mettre en place un espace dédié « Grand Paris de l’emploi »</b> sur le site de Pôle emploi en déclinaison de la Convention signée au 22 janvier 2015.	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des offres d’emplois spécifiques au Grand Paris en cours (Pôle emploi)</li> </ul>
<b>Engager la signature d’une charte de responsabilité sociale</b> par les maîtres d’ouvrages pour faire du Grand Paris un chantier exemplaire	<p><b>Réalisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une première vague de signature par les principaux maîtres d’ouvrage des transports (SGP, RATP, SNCF, STIF) a été faite le 5 octobre</li> </ul>

<p><b>Accompagner la mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés</b>, par la mise en place d'une plate-forme d'appui</p>	<p><b>Réalisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En cours</li> </ul>
<p><b>Améliorer l'adéquation entre l'offre de formation initiale de l'éducation nationale et les métiers porteurs du Grand Paris</b></p>	<p><b>Réalisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un correspondant unique aux trois rectorats est nommé comme interlocuteur des branches professionnelles sur le Grand Paris</li> </ul>
<p><b>Informers les élèves et leurs familles sur les métiers porteurs du Grand Paris</b></p>	<p><b>Prochaines étapes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une semaine des métiers spécifique pour les collèges sur l'année scolaire 2015/2016</li> </ul>

## AXE 4 – Assurer la transition énergétique, écologique et numérique

Mesures en cours	Point d'avancement
<b>Ecologie et Énergies</b>	
<b>Poursuivre le développement du chauffage urbain alimenté par des énergies renouvelables et de récupération (EnR&amp;R)</b>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2015, 30 millions d'euros ont déjà été accordés au titre du « Fonds Chaleur » pour le développement des énergies renouvelables en Ile-de-France : géothermie, Bois énergie, solaire thermique et photovoltaïque et réseaux de chaleur urbains.</li> <li>- Depuis le 1er janvier 2015, 15 140 nouveaux équivalents logements ont été raccordés à un réseau de chaleur alimenté par des énergies renouvelables</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5M€ supplémentaires pour les dossiers en cours d'instruction d'ici fin 2015</li> </ul>
<b>Renforcer le maillage écologique du territoire et des espaces de promenade</b>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) francilien adopté le 21 octobre 2013</li> <li>- Formations organisées les 2 et 15 juin 2015, à destination des collectivités et des bureaux d'études, sur la prise en compte des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme;</li> <li>- Publication d'un guide intitulé "Prendre en compte le SRCE francilien dans les documents d'urbanisme"</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de berges à Bonneuil sur Marne porté par Port de Paris</li> <li>- Réaménagement et mise à l'air libre du lit de la Bièvre entre Antony et Paris (inscrit dans le sage Bièvre)</li> <li>- Aménagement des berges de la Marne à Noisy-le-Grand par la commune</li> </ul>
<b>Monter, financer et animer un fonds d'aide au renouvellement des appareils de chauffage individuels au bois non performants sur leur territoire</b>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'appel à manifestation d'intérêt « Fonds Air » a été lancé le 10 juillet 2015. Deux collectivités seront accompagnées par l'Adème : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le Conseil départemental de l'Essonne (91) ;</li> <li>▪ la Métropole du Grand Paris via la Mission de préfiguration.</li> </ul> </li> <li>- L'appel à projets « Villes respirables en 5 ans » a été lancé le 2 juin 2015 Les dossiers retenus sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 groupement de collectivités pour la</li> </ul> </li> </ul>

	<p>catégorie « Villes respirables en 5 ans »</p> <p>:</p> <p>Ville de Paris, CA Est Ensemble, CA Plaine Commune, CA Grand Paris Seine Ouest. CA du Val-de-Bievre, CD de la Seine-Saint-Denis, CD du Val-de-Marne, Mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 collectivité est lauréate « en devenir »</li> </ul> <p>:</p> <p>CA Vallée de la Marne</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 projets feront l'objet d'un contrat local de transition énergétique :</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Champlan</li> <li>· Saint-Maur des Fossés</li> </ul>
<b>Numérique</b>	
<p><b>Créer le métro le plus digital du monde :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre un accès mobile à Internet sur l'ensemble du réseau de transport</li> <li>- Offrir un accès sans-fil et très haut débit à Internet dans les principales gares franciliennes</li> </ul>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La RATP et la SNCF ont présenté un calendrier de la couverture mobile des lignes de métro et de RER le 14 septembre 2015.</li> </ul> <p><b>Prochaine étape :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Société du Grand Paris a pour ambition dans le cadre de sa stratégie digitale d'offrir aux voyageurs une couverture mobile continue et Wi-Fi</li> </ul>
<p><b>Faciliter l'accès à la formation et à l'emploi grâce au numérique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire du Grand Paris la locomotive de la Grande école du numérique</li> <li>- Construire un Arc de l'innovation au cœur du Grand Paris</li> </ul>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un premier projet de 43 M€, fruit d'un partenariat entre la Ville de Paris et Est Ensemble, est lancé sur « l'Arc de l'innovation », il a vocation à développer des surfaces d'accueil pour les entreprises naissantes dans le domaine de l'innovation et du numérique.</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Labéliser les premières formations « Grande école du numérique »</li> <li>- Amplifier la dynamique de construction de « l'Arc de l'innovation » par de nouveaux partenariats entre collectivités</li> </ul>
<p><b>Faire de la Métropole du Grand Paris une vitrine du numérique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer l'excellence énergétique et environnementale par le numérique</li> <li>- Créer le Grand Paris de l'Open Data</li> <li>- Faire du Grand Paris un Living lab pour l'esanté à l'échelle mondiale</li> <li>- Construire un réseau métropolitain de centres de données de proximité</li> </ul>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Société du Grand Paris a fait de l'ouverture des données un élément central de sa stratégie digitale et envisage le Grand Paris Express comme le premier métro au monde « natif Open Data » dans le cadre d'une démarche d'innovation ouverte</li> <li>- La Société du Grand Paris a identifié de nombreux espaces vides dans les futurs ouvrages du Grand Paris Express (puits tunneliers, etc.) et étudie la faisabilité technique d'une transformation de ces espaces en centres de données de proximité</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner par des crédits d'étude les réflexions des collectivités du Grand Paris</li> </ul>

	<p>sur la thématique de la ville intelligente et durable</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Société du Grand Paris veut faire des 69 gares du Grand Paris Express un vaste réseau de tiers lieux et de Living labs à l'échelle de la métropole, dotés de ressources numériques de très grande capacité (fibre optique, centres de données, Wi-Fi).</li> </ul>
<p><b>Faire du Grand Paris la région la plus connectée d'Europe</b></p>	<p><b>Prochaine étape :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Généraliser l'accès à Internet à Très Haut Débit par la fibre optique dans chaque foyer et entreprise de l'Ile-de-France</li> </ul>

## AXE 5 – Développer les campus et les universités

Mesures en cours	Point d'avancement
<b>Confirmer le projet « Campus Condorcet » dans son ambition, en validant le plan de financement de la première phase du projet</b>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de la consultation pour la sélection du groupement chargé de la réalisation du partenariat public privé (PPP)</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature du PPP et lancement des travaux</li> </ul>
<b>Lancer les premiers chantiers structurants du projet Paris Saclay</b>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement du chantier de CentraleSupélec en juin 2015</li> <li>- Réseau de chaleur : 22 septembre 2015, signature d'un contrat de Conception-Réalisation-Exploitation-Maintenance (CREM) entre l'Établissement public Paris-Saclay (EPPS) et les entreprises Idex Énergies et Egis. Ce marché s'étale sur 7 ans, pour un montant de 51,7 M€</li> <li>- Accueil des premiers étudiants qui se verront délivrer un diplôme « Université Paris Saclay »</li> <li>- Mutualisation de 80% des formations en Master et regroupement des 20 écoles doctorales de l'Université Paris Saclay pour délivrer un diplôme de Doctorat unique</li> <li>- Signature unique pour toutes les publications scientifiques des 9 000 enseignants-chercheurs et 6 500 doctorants de l'Université Paris Saclay</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inauguration du centre de R&amp;D d'EDF</li> <li>- Signature des marchés travaux pour Télécom et ENS Cachan et du contrat de partenariat pour AgroParisTech au 1<sup>er</sup> trimestre 2016</li> </ul>
<b>Rénover l'immobilier universitaire pour répondre aux enjeux du numérique et de la transition énergétique</b>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sanctuarisation des 788M€ de crédits de l'Etat et de la Région par la signature le 9 juillet 2015 du CPER 2015-2020</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement de l'actualisation des SPSI des établissements universitaires franciliens</li> </ul>
<b>Poursuivre le partenariat régional pour le développement de l'offre de logements étudiants</b>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention 2016 signée avec la Région pour la réalisation de 4000 logements par</li> </ul>

	an minimum
--	------------

## AXE 6 – Favoriser et partager la culture

---

*Cet axe constitue un volet nouveau ouvert par le comité interministériel du Grand Paris du 15 octobre 2015.*

## AXE 7 – Préparer les candidatures aux Jeux Olympiques et Paralympiques et à l'Exposition universelle

---

Mesures en cours	Point d'avancement
<p><b>Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un GIP qui succèdera prochainement à l'association « Ambition Olympique et Paralympique 2024 »</li> <li>- Créer une fondation pour solliciter le mécénat d'entreprise et soutenir la candidature aux JO par des acteurs privés.</li> </ul>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoi de la lettre d'intention de candidature de Paris auprès du Comité International Olympique (CIO) le 12 septembre 2015</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix de l'implantation du village et de l'ensemble des sites olympiques en novembre 2015</li> <li>- Création du GIP en novembre 2015</li> <li>- Remise d'un pré-dossier de candidature au CIO en février 2016</li> </ul>
<p><b>Exposition Universelle 2025 :</b></p> <p>Construire un dispositif pour porter la candidature à l'exposition universelle 2025</p>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nomination de Pascal Lamy comme délégué interministériel chargé de la coordination des acteurs publics et de l'action diplomatique</li> <li>- Intervention du président d'EXPOFRANCE 2025 devant les ambassadeurs</li> <li>- EXPOFRANCE 2025 à la Sorbonne</li> </ul> <p><b>Prochaine étape :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépôt de la candidature en avril 2016 auprès du Bureau International des Expositions (BIE)</li> </ul>

## AXE 8 –S’ouvrir sur la Vallée de la Seine

Mesures en cours	Point d’avancement
<p><b>Mettre en œuvre dès 2015 le contrat de plan interrégional de la Vallée de la Seine (CPIER) :</b></p> <p><b>Approbation finale du contrat de plan interrégional de la Vallée de la Seine</b></p>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature du CPIER le 25 juin 2015</li> <li>- Lancement du premier appel à projets par l’ADEME en juillet 2015</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité directeur en octobre 2015 pour approuver une première programmation annuelle</li> </ul>
<p><b>Etude Ligne nouvelle Paris Normandie (LNPN) dans le cadre du CPIER :</b> projet composé de trois sections de ligne nouvelle, Paris-Mantes, Mantes-Évreux et Rouen-Yvetot (résorber durablement les bouchons ferroviaires et améliorer la régularité) - Projet prioritaire, à réaliser à l’horizon 2030, il est estimé à 5,3 milliards d’euros (aux conditions économiques de 2010)</p>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- conventions signées pour couvrir l’étape 1 des études à hauteur de 22M€ (2015-2016)</li> <li>- Mise en place d’un groupe de réflexion dédié à la desserte de La Défense (juillet 2015)</li> <li>- fin septembre 2015 : lancement d’une nouvelle étape de la concertation du public avec de nouveaux outils de communication (site internet interactif...)</li> <li>- Début de la démarche projet de territoire en septembre 2015, destinée à étudier les retombées (économiques, démographiques, ...) de la future ligne nouvelle</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité de pilotage en février 2016</li> </ul>
<p><b>Favoriser la diversité des fonctions économiques:</b></p> <p>Promouvoir une logistique urbaine respectueuse de l’environnement</p> <p>Développer les coopérations entre entreprises pour mieux diffuser l’innovation</p> <p>Conforter les fonctions de transport international autour de Roissy et du Havre</p>	<p><b>Réalisé :</b></p> <p>Logistique urbaine : démarche lancée en 2015 pour des actions pluriannuelles,</p> <p>Coopération inter-entreprises : premiers projets déposés</p> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <p>Les premiers projets sélectionnés seront connus à l’automne 2015 (aéronautique, cosmétique, tourisme)</p> <p>Lancement des premières actions de coopération inter-entreprises</p> <p>Transport international : démarche engagée durant l’automne</p>
<p><b>Enrichir l’offre touristique et diffuser la fréquentation:</b></p> <p>Promouvoir la destination "impressionnisme",</p> <p>Structurer le développement des activités de</p>	<p><b>Réalisé :</b></p> <p>Inventaire des besoins en itinéraires cyclables à l’échelle de la Vallée de la Seine en cours</p> <p><b>Prochaines étapes :</b></p>

## AXE 9 – Organiser à chaque échelle une instance de décision adaptée

---

Mesures en cours	Point d'avancement
<p><b>La métropole du Grand Paris</b></p> <p>La loi NOTRe du 7 août 2015 confirme la création de la métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et apporte des précisions sur ses compétences, ses finances et son organisation.</p> <p><b>Les grands EPCI en grande couronne</b></p>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi NOTRe : promulguée le 7 août 2015.</li> <li>- Projet de « carte des territoires de la métropole » présentés lors du Conseil des élus de la mission de préfiguration de la MGP le 16 juillet 2015</li> <li>- Décret de périmètre de la Métropole en fonction des délibérations des communes comprenant une infrastructure aéroportuaire paru le 2 octobre 2015.</li> <li>- Consultation en cours des communes sur les projets de décret de périmètres des établissements publics territoriaux (EPT)</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vers le 15 novembre : décrets en Conseil d'Etat de périmètres des EPT</li> <li>- Dernière commission régionale de coopération intercommunale le 19 octobre. Arrêtés définitifs de périmètres à prendre immédiatement ensuite pour nouveaux EPCI effectifs au 1er janvier 2016.</li> <li>- Hors unité urbaine, des schémas départementaux de coopération intercommunale achèveront la rationalisation de la carte intercommunale en Ile-de-France au 31 décembre 2016.</li> </ul>